

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

38

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 17 décembre 2012



MAIRIE DE DIJON

Président : M. REBSAMEN

Secrétaire : M. BORDAT

Membres présents : M. MILLOT - Mme POPARD - M. MAGLICA - Mme TENENBAUM - M. MASSON - Mme DILLENSEGER - M. MARTIN - Mme DURNERIN - M. GERVAIS - M. EL HASSOUNI - Mme METGE - M. DUPIRE - Mme REVEL-LEFEVRE - M. BERTELOOT - M. MEKHANTAR - Mme BIOT - Mme MARTIN - Mme KOENDERS - M. PRIBETICH - Mme DURNET-ARCHERAY - Mme GARRET-RICHARD - Mme BLETTERY - M. MARCHAND - M. PIAN - Mme TROUWBORST - Mme LEMOUZY - M. DELVALEE - M. IZIMER - Mme ROY - Mme TRUCHOT-DESSOLE - Mme HERVIEU - M. ALLAERT - Mme BERNARD - M. LOUIS - M. BERTHIER - Mme MODDE - Mme MASLOUHI - Mme CHEVALIER - M. GRANDGUILLAUME - Mme JUBAN - Mme MILLE - Mme GAUTHIE - M. BOURGUIGNAT - M. BROCHERIEUX - M. DUGOURD - M. AYACHE

Membres excusés : M. DESEILLE (pouvoir Mme JUBAN) - Mme AVENA (pouvoir Mme DURNET-ARCHERAY) - M. JULIEN (pouvoir M. GERVAIS) - M. HELIE (pouvoir Mme GAUTHIE) - Mme VANDRIESSE (pouvoir M. AYACHE) - M. OUAZANA (pouvoir M. DUGOURD)

Membres absents : M. BEKHTAOUI

OBJET

DE LA DELIBERATION

Communauté de l'Agglomération Dijonnaise - Rapport d'activités et compte administratif 2011 - Information du Conseil Municipal

Monsieur le Maire expose :

Mesdames, Messieurs,

La loi du 12 juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale prévoit, en son article 40, repris par l'article L.5211-39 du code général des collectivités territoriales, que le président du groupement de communes adresse chaque année, au maire de chaque commune membre, un rapport retraçant l'activité de l'établissement, accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant.

Ce rapport fait l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal, en séance publique, au cours de laquelle les délégués de la commune à l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale sont entendus.

Le rapport d'activités présenté dresse un bilan des actions et événements de l'année 2011.

En premier lieu, 2011, avec un budget de 438,5 M€, aura maintenu le cap de l'investissement. Un investissement global, cohérent et maîtrisé qui, de l'habitat aux déplacements urbains, du développement économique à la recherche de l'excellence écologique, met en synergie l'ensemble des grands projets de l'agglomération.

2011, armée du tram, aura vu la progression d'un chantier de référence, notamment parce qu'il a gagné neuf mois sur son planning initial. Autre opération d'envergure, l'édification de la tour d'affaires Marbotte Plaza, qui marque tout le pouvoir attractif d'une métropole qui est aussi de plus en plus accessible par le fer, avec la LGV Rhin-Rhône, et les airs, avec des lignes interrégionales performantes. L'agglomération s'est aussi faite remarquer en 2011 dans les médias à la tête de classements nationaux en matière de gestion des déchets et pour la qualité de son cadre de vie étudiant.

Le projet d'un nouveau service transversal dédié à l'énergie a également vu le jour, réponse nécessaire à la réalisation d'un grand réseau de chaleur urbain et, d'une façon plus globale, aux enjeux d'une maîtrise durable de la consommation énergétique au sein de l'agglomération. Autre innovation, en vue d'une gestion optimisée de ses missions, le Grand Dijon a concrétisé, en 2011, des contrats de partenariat gagnants-gagnants avec des entreprises fleurons de notre pays : Lyonnaise des Eaux en matière d'eau et d'assainissement, Veolia Propreté pour la collecte des déchets ménagers et Inéo pour la mise en œuvre du « pack énergie » du tram.

Les temps forts suivants de l'année 2011 peuvent être rappelés.

- 1er janvier : les projets d'envergure, en matière de déchets, terminés (réalisation du centre de tri des déchets ménagers, investissement dans des matériels de collecte, implantation de points de regroupement et de tri au centre-ville de Dijon...), l'année 2011 marque le début de nouveaux marchés : ceux de la collecte des déchets pour l'agglomération et ses collectivités clientes, l'exploitation du centre de tri de déchets recyclables, ainsi que la fourniture et la reprise de bacs à déchets pour une période de cinq ans ; les entreprises Veolia Propreté, Val'Aura et Citec Environnement ont été respectivement retenues pour réaliser ces prestations ;

- 8 janvier : avec l'issue de la concertation préalable à la création de l'écoquartier de l'Arsenal, c'est tout le projet Grand Sud qui prend son envol ; le long de l'avenue Jean Jaurès, cette première réalisation offrira bientôt 1600 logements et 30 000 m² de bureaux, commerces et services à l'entrée sud de Dijon, desservie par le tram ;

- 11 mars : soudure du premier rail du tram ;

- 10 juin : premier effet tram, l'inauguration du plateau piétonnier Godrans a littéralement métamorphosé, en l'espace de quelques jours, cette rue du centre-ville autrefois dédiée aux bus ; l'ambiance est désormais à la flânerie et les commerçants s'unissent pour cultiver l'identité du lieu ;

- 1er juillet : présentation, devant près de trois cents entreprises, associations et collectivités de la charte du Plan Climat Energie de l'agglomération, illico2 ; fruit des ateliers collectifs menés depuis 2010, elle impulse la mise en œuvre opérationnelle d'actions concrètes en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre et d'efficacité énergétique ;

- 15 septembre : inauguration des nouveaux locaux du Consortium, centre d'art contemporain au rayonnement international, rue de Longvic ;

- du 16 au 18 septembre : journées du patrimoine sous le signe du tram : la maison du tram a ouvert ses portes aux curieux ; plus de deux mille personnes sont descendues au fond du réservoir Darcy, réhabilité pour stocker l'eau d'arrosage « verte » des surfaces engazonnées du tram ; le chantier du centre de maintenance et d'exploitation tram-bus était exceptionnellement ouvert au public ; enfin, via une conférence qui a passionné près de trois cents férus d'histoire de Dijon, les fouilles préventives sous le tracé du tramway ont révélé des secrets datant du Moyen-Age ;

- du 5 au 7 octobre : le Grand Dijon a accueilli, de concert avec le Conseil régional, le 19ème congrès des villes et territoires cyclables ; 500 élus, dirigeants associatifs et experts ont échangé sur le thème « 2030, l'avenir a besoin du vélo » ; avec 23% de la voirie aménagée pour les cycles, 1800 arceaux

pour les stationner, 400 vélos, 800 DiviaVélos et bientôt 40 km d'itinéraires le long du tracé du tram, le vélo a toute sa place dans l'agglomération ;

- 24 novembre : dans le quartier Clemenceau, c'est bien une City digne d'une métropole européenne qui se dessine ; l'inauguration de la tour Marbotte Plaza en atteste, avec ses 15 000 m² de bureaux fonctionnels « basse consommation » ; ailleurs dans l'agglomération, le dynamisme économique se traduit par le développement de zones d'activités : Parc Valmy, Parc Mazon Sully, AgrOnov à Bretenière, et bientôt le Parc d'Activités de l'Est Dijonnais ou Beauregard ; des projets ambitieux valorisés lors de grands événements comme le MIPIM, forum mondial des professionnels de l'immobilier à Cannes ;

- 11 décembre : l'ouverture de la branche Est du TGV Rhin-Rhône place Mulhouse à 1h05 de Dijon et Strasbourg à 2h ; et par-delà, la Suisse (Bâle, Zürich) ou encore l'Allemagne sont à portée de « train » ; la capitale bourguignonne s'offre de nouvelles opportunités de développement comme tête de pont de la métropole Rhin-Rhône, réseau de villes de plus d'un million d'habitants.

Le rapport d'activités 2011 du Grand Dijon, dont un exemplaire a été remis à chacun des élus de la Ville, comporte une présentation de ses activités regroupées, outre la direction générale, en cinq pôles :

- éco-urbanisme et aménagement urbain,
- déplacements,
- environnement,
- politique de la ville et habitat,
- ressources.

En ce qui concerne le compte administratif 2011, tous budgets confondus et hors doubles comptes entre budgets, les dépenses réelles de l'exercice s'élèvent à 447 459 130,95 €, les recettes réelles de l'exercice à 497 031 578,34 €, soit un solde excédentaire sur l'exercice de 49 572 447,39 €.

Les principales recettes sont les recettes fiscales - nouvelles recettes issues de la taxe professionnelle (89,5 M€), - les subventions et participations - essentiellement des subventions reçues pour le tramway (59,1 M€), - le versement « transport » (48,5 M€), les dotations de fonctionnement de l'Etat (39,4 M€) et la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (19,3 M€).

Pour ce qui est des dépenses de fonctionnement, 65,3 M€, soit 36,8 % du budget de fonctionnement, sont versés aux communes membres du Grand Dijon sous la forme de deux dotations : l'attribution de compensation de la taxe professionnelle, correspondant au montant de la taxe professionnelle perçue par les communes en 1999, avant le passage à la taxe professionnelle unique, et la dotation de solidarité communautaire, correspondant à un système de répartition et de péréquation entre les communes membres.

Les autres principaux postes de dépenses concernent le secteur des transports publics urbains (55,3 M€ soit 31,2 % du budget de fonctionnement) et celui de la collecte et du traitement des déchets (19,7 M€ soit 11,1 % du budget de fonctionnement).

Les dépenses d'équipement (travaux, acquisitions foncières, acquisitions de matériels, subventions d'équipement versées, etc.) se sont élevées à 241 M€.

Les principaux domaines et opérations d'investissement ont été les suivants :

- transports publics urbains : 208,8 M€, dont 200,8 M€ pour la construction du tramway et du futur dépôt ;
- développement économique : 3,5 M€ : dont 1 M€ pour le soutien financier à la réalisation de l'aéroport ;
- équipements sportifs et culturels : 2,7 M€ : fin de la construction de la piscine olympique (0,4 M€) et fonds de concours aux communes (dont 1,3 M€ pour des installations sportives et 0,7 M€ pour le Musée des Beaux-Arts) ;
- habitat et politique de la ville : 7,9 M€ : participation aux déficits d'opération pour la construction de logements sociaux, aide à la pierre, mise en oeuvre de la convention ANRU ;

- collecte et traitement des déchets : 3,7 M€ : optimisation du centre de tri et travaux à l'usine d'incinération ;
- voirie : 6 M€ : participation au financement de la LINO pour 4,9 M€ et de travaux sur les routes départementales ;
- urbanisme : 8,5 M€, dont 4,5 M€ pour le soutien financier à la réalisation de la branche Est de la LGV Rhin-Rhône.

Si vous suivez l'avis favorable de votre commission des finances, de la modernisation du service public et du personnel, je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir me donner acte de la communication relative au rapport d'activités et au compte administratif 2011 de la Communauté de l'Agglomération Dijonnaise.

RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ